

FÉLICITATIONS À ADAM CHISHOLM ET À JEFFREY LEVINE POUR LEUR NOMINATION AU PALMARÈS DE BENCHMARK LITIGATION DES MEILLEUR.E.S AVOCAT.E.S DE MOINS DE 40 ANS AU CANADA!

Publié le 26 juillet, 2021

Catégories: [Actualités](#)

McMillan est fier de féliciter Adam Chisholm et Jeffrey Levine pour leur nomination au palmarès annuel de [Benchmark Litigation](#) des meilleur.e.s avocat.e.s en litige de moins de 40 ans au Canada!

Chaque année, l'équipe de Benchmark s'emploie à repérer les meilleur.e.s et plus brillant.e.s avocat.e.s qui se démarquent dans leur domaine de pratique aux États-Unis et au Canada. Cette liste exclusive rend hommage aux avocat.e.s plaidant.e.s émergent.e.s les plus remarquables au Canada compte tenu des affaires les plus récentes, d'un examen par les pairs et des commentaires de clients.

[Adam Chisholm](#) est un avocat plaidant talentueux au bureau de Toronto du cabinet, qui possède une expertise en droit administratif, en droit de la protection de la vie privée et des données, ainsi qu'en droit de la propriété intellectuelle. Plaideur accompli en valeurs mobilières, Adam représente des clients dans le cadre d'opérations contestées, d'enquêtes et de procédures d'exécution devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Il agit également pour des clients dans le cadre de dossiers multiterritoriaux, touchant les provinces canadiennes et transcendant les frontières du Canada.

[Jeffrey Levine](#) est un avocat plaidant aguerri du bureau de Toronto, dont la pratique est axée sur le litige commercial.

Il participe au règlement de différends commerciaux liés à l'insolvabilité, aux obligations des dirigeants et des administrateurs et aux secteurs bancaire et financier. Il est connu pour son aptitude hors du commun à résoudre des questions d'insolvabilité ou de restructuration d'entreprise. Jeffrey a comparu devant tous les paliers de tribunaux de l'Ontario et plaide régulièrement devant des juges du rôle des affaires commerciales de Toronto.

Les avocat.e.s du groupe de [litige et règlement des différends de McMillan](#) représentent avec succès des clients canadiens et internationaux dans pratiquement tous types de différends commerciaux et devant

presque toute instance. Si les services de McMillan sont fréquemment retenus pour l'évaluation des droits d'entreprises clientes et la défense de leurs produits et marques, ses avocat.e.s représentent et conseillent aussi des gouvernements, des agences gouvernementales et des tribunaux, ainsi que des organisations et groupes internationaux. Formé d'avocat.e.s en common law et en droit civil, qui parlent couramment plusieurs langues, le groupe jouit d'une vaste expérience des litiges, de l'arbitrage et de la médiation aux échelons national, transfrontalier et international. Les avocat.e.s de McMillan sont reconnu.e.s pour leur créativité et leur efficacité tant pour plaider un dossier que pour le régler.